

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2049

20 septembre 2007

### SOMMAIRE

<b>ABN AMRO Converging Europe Investments GP S.à r.l.</b> .....	<b>98316</b>	<b>Marpelin S.A.</b> .....	<b>98317</b>
<b>Acane Consulting</b> .....	<b>98308</b>	<b>Mauritius S.A.</b> .....	<b>98319</b>
<b>Aelle Holding S.A.</b> .....	<b>98307</b>	<b>Metatek S.A.</b> .....	<b>98310</b>
<b>Alpaga Promotions SA</b> .....	<b>98347</b>	<b>Mondi Packaging Europe</b> .....	<b>98307</b>
<b>Balsamine Services S.à r.l.</b> .....	<b>98320</b>	<b>MOOR PARK MB 16 Dresden S.à r.l.</b> ....	<b>98310</b>
<b>Bavaria CDO S.A.</b> .....	<b>98308</b>	<b>MSI Alpha S.à r.l.</b> .....	<b>98320</b>
<b>Birnesto Investments S.A.</b> .....	<b>98309</b>	<b>New Star International Property (Luxembourg One) S.à r.l.</b> .....	<b>98318</b>
<b>Bonster S.A.</b> .....	<b>98340</b>	<b>Olympia Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>98319</b>
<b>Cistelis S.A. SPF</b> .....	<b>98309</b>	<b>Pianola International S.à r.l.</b> .....	<b>98312</b>
<b>Clarenville CDO S.A.</b> .....	<b>98308</b>	<b>P.M.S. Trust S.A.</b> .....	<b>98306</b>
<b>C.Mex &amp; Co. S.A.</b> .....	<b>98311</b>	<b>PP Development S.A.</b> .....	<b>98318</b>
<b>Compagnie Financière de Participations Européennes</b> .....	<b>98318</b>	<b>Red Arrow S.à r.l.</b> .....	<b>98315</b>
<b>DB Valence II S.à r.l.</b> .....	<b>98316</b>	<b>Roule Holding S.à r.l.</b> .....	<b>98352</b>
<b>Delhaize Luxembourg S.A.</b> .....	<b>98319</b>	<b>S.A. CBR Asset Management</b> .....	<b>98313</b>
<b>EC Investments S.à r.l.</b> .....	<b>98313</b>	<b>Sanpaolo Bank S.A.</b> .....	<b>98310</b>
<b>Europarking S.A.</b> .....	<b>98313</b>	<b>Shimna Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>98320</b>
<b>FABS Luxembourg III S.A.</b> .....	<b>98340</b>	<b>Shrender S.A.</b> .....	<b>98306</b>
<b>Field Point PE XI</b> .....	<b>98341</b>	<b>Société Immobilière Financière et de Participations S.A.</b> .....	<b>98316</b>
<b>Fond Démocratique Bosniaque Dijaspore</b> .....	<b>98351</b>	<b>Sunbay S.A.</b> .....	<b>98327</b>
<b>Gutzeit S.A.</b> .....	<b>98315</b>	<b>TIP Master Holdings (GBP) S.à r.l.</b> .....	<b>98314</b>
<b>Imazur S.A.</b> .....	<b>98312</b>	<b>Touchstone Holding S.A.</b> .....	<b>98306</b>
<b>Imvo S.A.</b> .....	<b>98307</b>	<b>Tweety S.A.</b> .....	<b>98314</b>
<b>InterFact S.à r.l.</b> .....	<b>98314</b>	<b>Ulysses</b> .....	<b>98341</b>
<b>Invest Control-Services Administratifs S.à r.l.</b> .....	<b>98319</b>	<b>URSA Mortgage Finance S.A.</b> .....	<b>98331</b>
<b>Livingroom S.A.</b> .....	<b>98318</b>	<b>Veneziano S.A.</b> .....	<b>98312</b>
<b>LSF4 Mega Investments II S.à r.l.</b> .....	<b>98318</b>	<b>Villiers Finance S.A.</b> .....	<b>98317</b>
<b>Lubelair S.A.</b> .....	<b>98311</b>	<b>VKM Capital S.A.</b> .....	<b>98308</b>
<b>LuxCo 23 S.à r.l.</b> .....	<b>98340</b>	<b>Winch Venture S.A.</b> .....	<b>98352</b>
<b>LuxCo 31 S.à r.l.</b> .....	<b>98309</b>	<b>Ypso Holding S.A.</b> .....	<b>98317</b>
<b>Luxfreeze S.A.</b> .....	<b>98317</b>	<b>Zidag S.A.</b> .....	<b>98311</b>

**Shorender S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 47.064.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 16 mars 1994 entre:

Société domiciliée:

SHORENDER S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg RCS, Luxembourg: B 47.064

et

Domiciliataire:

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg RCS, Luxembourg:  
B 28.967

a pris fin avec effet au 9 juillet 2007

Fait à Luxembourg, le 23 juillet 2007.

ORANGFIELD TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007097641/655/19.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2007, réf. LSO-CH01725. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

**Touchstone Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 46.174.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 9 août 2007.

B. Moutrier

Notaire

Référence de publication: 2007097650/272/12.

(070109263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

**P.M.S. Trust S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 62.573.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 21 mai 2007 a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Cornelius Bechtel, Monsieur Gérard Birchen et Monsieur Sinan Sar, tous ayant leur adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en remplacement de EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., MONTEREY SERVICES S.A. et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., administrateurs démissionnaires. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Cornelius Bechtel, Administrateur,
- Monsieur Gérard Birchen, Administrateur,
- Monsieur Sinan Sar, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2007.

Pour P.M.S. TRUST S.A.

G. Birchen

Administrateur

Référence de publication: 2007098020/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03748. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

**Imvo S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 61.121.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 25 mai 2007 a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Cornelius Bechtel, Monsieur Gérard Birchen et Monsieur Sinan Sar, tous ayant leur adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de MONTEREY SERVICES S.A., EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., administrateurs démissionnaires. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Cornelius Bechtel, Administrateur,
- Monsieur Gérard Birchen, Administrateur,
- Monsieur Sinan Sar, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2007.

Pour IMVO S.A.

G. Birchen

Administrateur

Référence de publication: 2007098019/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03747. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

**Aelle Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 72.553.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juillet 2007*

1. Monsieur Daniel Galhano a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. Monsieur Pietro Longo, administrateur de société, né le 13 septembre 1970 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour AELLE HOLDING S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007098016/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03737. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

**Mondi Packaging Europe, Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R.C.S. Luxembourg B 58.336.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007097907/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, réf. LSO-CH04306. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

**Acane Consulting, Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 20A, rue du Puits Romain, Z.A.I. Bourmicht.  
R.C.S. Luxembourg B 123.993.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 10 avril 2007.

EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale du 19 juillet 2007:

1. Sylvain Chery a démissionné de son poste d'administrateur-délégué et d'administrateur avec effet au 4 juillet 2007.
2. Antoine Signorino-Gelo, demeurant professionnellement à L-8070 Bertrange, Z.A.I. Bourmicht, 20A, rue du Puits Romain, a été nommé administrateur avec effet au 5 juillet 2007 jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2008.

Luxembourg, le 19 juillet 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007098015/296/19.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11866. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

**VKM Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 114.981.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de la société le 30 juin 2007 (l'«Assemblée»)*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de la société avec effet à partir du 10 mai 2007 et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008.

Les administrateurs étant:

- Alexis Kamarowsky, directeur de sociétés, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg;
- Federigo Cannizzaro di Belmontino, directeur de sociétés, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg;
- Jean-Marc Debaty, directeur de sociétés, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes étant:

- DELOITTE S.A. avec adresse professionnelle au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2007098037/536/23.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2007, réf. LSO-CH01326. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

**Clarenville CDO S.A., Société Anonyme de Titrisation,  
(anc. Bavaria CDO S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 86.222.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 36661 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007097159/211/12.

(070108996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

**Cistelis S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 118.238.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2007.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007097162/220/12.

(070109029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

**Birnesto Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 127.705.

## RECTIFICATIF

Veillez prendre note que l'assemblée générale des actionnaires s'est tenue en date du 25 juin 2007 et non le 2 juillet 2007 comme mentionné dans l'avis de publication enregistré à l'Administration de l'Enregistrement du Luxembourg le 19 juillet 2007 référence LSO-CG07019 et déposé au Registre du Commerce et des Sociétés sous la référence L070098145.04.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007.

Pour avis sincère et conforme

BIRNESTO INVESTMENTS S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007098027/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03729. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

**LuxCo 31 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 31.150,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 128.140.

## EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 13 juillet 2007 que LuxCo 24 S.à r.l., ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127 468 a vendu ses 1 246 parts sociales à EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., ayant son siège social au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121 620.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2007.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Gérant unique

Signatures

Référence de publication: 2007098310/805/22.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2007, réf. LSO-CH04981. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2007.

**Sanpaolo Bank S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 18.498.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2007.

G. Mancuso

*Le Directeur Général*

Référence de publication: 2007097920/43/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2007, réf. LSO-CH04598. - Reçu 488 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

**Metatek S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 53.916.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

*Experts comptables*

Signature

Référence de publication: 2007097921/642/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, réf. LSO-CH04181. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

**MOOR PARK MB 16 Dresden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 125.351.

1. Il résulte de la signature d'un contrat de cession de parts sociales en date du 6 juillet 2007, que l'associé de la Société, PRAKTIKER Grundstücksbeteiligungsgesellschaft mbH, société constituée selon la loi allemand, ayant son siège social à Am Tannenwald 2, D-66459 Kirkel, Allemagne, immatriculée sous le numéro HRB 15.927 au Registre de Commerce de Sarrebruck, Allemagne, a transféré 63,750 parts sociales émises par la Société, à la société BLITZ 06-131 GmbH & CO. NC LUXCO KG, société constituée selon la loi allemand, ayant son siège social à Willinghusener Weg 3, 22113 Oststeinbek, Allemagne, en cours d'immatriculation auprès du registre de commerce à Lübeck, Allemagne.

2. Il résulte de la signature d'un contrat de cession de parts sociales signé le 6 juillet 2007 que l'associé de la Société; PRAKTIKER Grundstücksbeteiligungsgesellschaft mbH, société constituée selon la loi allemand, ayant son siège social à Am Tannenwald 2, D-66459 Kirkel, dûment immatriculée sous le numéro HRB 15.927 au Registre de Commerce de Sarrebruck, a transféré 185,750 parts sociales émises par la Société, à la société MOOR PARK MB HOLDINGS LUXEMBOURG S.à.r.l., société ayant son siège social au 37, rue d'Anvers L-1130 Luxembourg, immatriculée sous le numéro B 118791 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

3. Le siège social de l'associé MOOR PARK MB HOLDINGS LUXEMBOURG S.à.r.l. a été transféré du 69A, boulevard de la Pétrusse L-2320, au 37, rue d'Anvers, L-1130 avec effet au 16 mai 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007098294/280/26.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, réf. LSO-CH04403. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2007.

**Lubelair S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 42.233.

—  
*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 20 juillet 2007*

1. Monsieur Daan Den Boer a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. Mademoiselle Nancy Bleumer, administrateur de sociétés, née à Doetinchem (Pays-Bas), le 30 novembre 1971, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte a été cooptée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de 2011. Sa cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Pour avis sincère et conforme

Pour LUBELAIR S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007098025/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2007, réf. LSO-CH01889. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**C.Mex & Co. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 58.769.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 31 juillet 2007 que Monsieur Nicolas Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été coopté en fonction d'administrateur en remplacement de Madame Danièle Martin, démissionnaire.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2007098023/535/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03444. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**Zidag S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 125.780.

—  
*Extrait de la réunion du Conseil d'Administration du 5 juillet 2007*

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 5 juillet 2007, les administrateurs ont adopté la résolution:

Le conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Christian Bonnesseur, formateur consultant, né le 1<sup>er</sup> septembre 1956 à St Gaudens (France), et demeurant à F-33200 Bordeaux, 20 bis rue Claire, administrateur délégué en remplacement de Eliane Ryngaert.

Pour mention

C. Bonnesseur

L'administrateur délégué

Référence de publication: 2007098039/1091/17.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11985. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**Veneziano S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 73.678.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 31 juillet 2007 que Monsieur Laurent Backes, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été coopté en fonction d'administrateur en remplacement de Madame Danièle Martin, démissionnaire.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.  
Pour extrait conforme  
*Pour le conseil d'administration*  
Signature

Référence de publication: 2007098021/535/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03449. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**Imazur S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 101.495.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 26 janvier 2001.

## EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juillet 2007, Gilbert J.-F. Grosbusch, demeurant à L-1212 Luxembourg, 9, rue des Bains a été nommé commissaire aux comptes en remplacement de Jean-Jacques Scherer, avec effet immédiat, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2012.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.  
Pour extrait conforme  
Signature

Référence de publication: 2007098014/296/17.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11860. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**Pianola International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 98.586.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 30 juillet 2007*

1. La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. a démissionné de son mandat de gérant.

2. Monsieur Hans De Graaf, administrateur de sociétés, né à Reeuwijk (Pays-Bas), le 19 avril 1950, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.  
Pour avis sincère et conforme  
*Pour PIANOLA INTERNATIONAL S.à r.l.*  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007098026/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03739. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---



**EC Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 99.646.

—  
*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mars 2007*

- Sont nommées gérants de la société Mme Anja Lakoudi, employée privée, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg et M. Olivier Laurent Christophe Jarny, employée privée, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg en remplacement des gérants démissionnaires M. Tom Karel Odile Verheyden et M. Vincent de Rycke.

- Les mandats des nouveaux gérants prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012 statuant sur les comptes annuels de 2011.

Luxembourg, le 29 mars 2007.

*Un mandataire*

Signatures

Référence de publication: 2007098053/1463/20.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, réf. LSO-CH04229. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

**S.A. CBR Asset Management, Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 37.015.

—  
Lors du Conseil d'administration tenu en date du 19 janvier 2006, il a été décidé:

1. d'accepter la démission de Monsieur John Jongenotter avec adresse au 11 De Flank, NL-5301 JS Zaltbommel, Belgique de son mandat d'administrateur avec effet au 31 décembre 2005;

2. de coopter Monsieur Philippe Kaplan, avec adresse au 12, rue Sainte Anne, B-1160 Bruxelles au poste d'administrateur, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2006 pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2007 et qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007097970/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, réf. LSO-CH04256. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

**Europarking S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 60.836.

—  
*Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement au siège social le 27 novembre 2006*

*Sixième résolution*

La Fiduciaire FRH S.à r.l. (Anciennement FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER & ASSOCIES S.à r.l.), ayant son siège social au 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen, est nommée Commissaire aux comptes pour une nouvelle durée de trois ans. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels 2008.

Strassen, le 30 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2007098063/578/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2007, réf. LSO-CH02983. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

**InterFact S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-5326 Contern, 2, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 82.163.

—  
EXTRAIT

Les comptes annuels et l'affectation des résultats au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2007097919/260/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, réf. LSO-CH04327. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**TIP Master Holdings (GBP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 10.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 123.135.

—  
*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 juillet 2007*

- Sont nommés gérants de la société Mme Anja Lakoudi, employée privée, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg et M. Olivier Laurent Christophe Jarny, employé privé, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg en remplacement des gérants démissionnaires M. Tom Karel Odile Verheyden et M. Vincent de Rycke.

- Les mandats des nouveaux gérants prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012 statuant sur les comptes annuels de 2011.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Signatures

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007098054/1463/20.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, réf. LSO-CH04236. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**Tweety S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 60.486.

—  
*Résolutions prises lors de l'assemblée générale du 21 mai 2007*

1. les actionnaires acceptent la démission de ALPHA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. de son poste d'administrateur avec effet immédiat;

2. les actionnaires acceptent la nomination de Monsieur Ingor Meuleman, résidant professionnellement 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, comme nouvel administrateur de la société pour une période de 6 ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007098070/777/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2007, réf. LSO-CH02832. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**Red Arrow S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 110.624.

—  
*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2007*

- Sont nommés gérants de la société Mme Anja Lakoudi, employée privée, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg et M. Olivier Laurent Christophe Jarny, employé privé, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg en remplacement des gérants démissionnaires M. Tom Karel Odile Verheyden et M. Vincent de Rycke.

- Les mandats des nouveaux gérants prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012 statuant sur les comptes annuels de 2011.

Luxembourg, le 30 mars 2007.

Signatures

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007098057/1463/20.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, réf. LSO-CH04251. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**Gutzeit S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 114.299.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire et par le conseil d'administration du 17 juillet 2007*

*Transfert du siège social*

- L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois

*Démission des administrateurs*

- Madame Brigitte Folny

- Madame Christine Jung

*Nomination des nouveaux administrateurs*

- Monsieur Paul Agnes, Administrateur de sociétés, né le 25 août 1941 à Ettelbruck, demeurant à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue

- CA CONSULTING INTERNATIONAL S.A., 6, rue Jean-Pierre Lanter à L-5943 Itzig, R.C. Luxembourg B 66.684

Représentant: Monsieur Dominique Delaby, administrateur-délégué

Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin à lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

*Démission du commissaire*

- Monsieur Pascal Bonnet

*Nomination du nouveau commissaire*

- VERICOM S.A., Siège social: 46A, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg, RCS Luxembourg B 51203

Le mandat du commissaire ainsi nommé prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

*Nomination d'un président par le conseil d'administration*

- Monsieur Dominique Bontemps, né le 24 août 1958 à Cambrai (F), demeurant à F-59142 Villers Outreaux, 8, rue Gambetta

Le mandat du Président ainsi nommé prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Signature

Référence de publication: 2007098052/1185/34.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10917. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**DB Valence II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 123.257.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2007*

- Sont nommés gérants de la société Mme Anja Lakoudi, employée privée, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg et M. Olivier Laurent Christophe Jarny, employé privé, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg en remplacement des gérants démissionnaires M. Tom Karel Odile Verheyden et M. Vincent de Rycke.

- Le mandat des nouveaux gérants prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012 statuant sur les comptes annuels de 2011.

Luxembourg, le 24 mai 2007.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2007098061/1463/20.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, réf. LSO-CH04261. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**Société Immobilière Financière et de Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 96.979.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2007.

SOCIETE IMMOBILIERE FINANCIERE ET DE PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Référence de publication: 2007098629/3258/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02658. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2007.

---

**ABN AMRO Converging Europe Investments GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 111.717.

*Extrait des Résolutions de l'Associé unique du 18 juin 2007*

L'associé unique d'ABN AMRO CONVERGING EUROPE INVESTMENTS GP S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Christophe Bécue, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat;
- de nommer Andreas Economides né le 6 août 1954 à Jadotville, République Démocratique du Congo, ayant pour adresse professionnelle 46, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg, gérant de la société, et ce avec effet au 15 juin 2007
- de nommer Bernard Wester né le 13 janvier 1961 à Arlon, Belgique, ayant pour adresse professionnelle 46, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg, gérant de la société, et ce avec effet au 15 juin 2007

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

M. Torbick

*Mandataire*

Référence de publication: 2007098600/710/20.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2007, réf. LSO-CH01440. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070111053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2007.

---

**Villiers Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.289.

---

Les statuts coordonnés de la société au 12 juillet 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 juillet 2007.

M. Lecuit

*Notaire*

Référence de publication: 2007097631/243/13.

(070109526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

---

**Ypso Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 110.644.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2007.

G. Lecuit

*Notaire*

Référence de publication: 2007097646/220/12.

(070109226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

---

**Marpelin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.875.

---

Le bilan au 30 septembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MARPELIN S.A.

T. Fleming / C. Schmitz

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2007097693/45/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03847. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**Luxfreeze S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8320 Capellen, Z.I. Hiereboesch.

R.C.S. Luxembourg B 38.492.

---

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Charles-Henri-Théodore Funck, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 avril 1966 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 81 du 28 juin 1966.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFREEZE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007097698/250/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, réf. LSO-CH04004. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**Compagnie Financière de Participations Européennes, Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 43.474.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATIONS EUROPEENNES S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007097695/45/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03841. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**LSF4 Mega Investments II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 125.868.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2007.

M. Schaeffer

Notaire

Référence de publication: 2007097701/5770/12.

(070110291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**Livingroom S.A., Société Anonyme,  
(anc. PP Development S.A.).**

Siège social: L-1880 Luxembourg, 160, rue Pierre Krier.

R.C.S. Luxembourg B 101.224.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 août 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

I. Colamonico

Déléguée par le Notaire J. Seckler

Référence de publication: 2007097705/231/15.

(070110421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**New Star International Property (Luxembourg One) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 126.594.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2007.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007097648/220/13.

(070109230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

---

**Invest Control-Services Administratifs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 23.230.

---

Les statuts coordonnés de la société rectifiant la version erronée déposée le 18 mai 2007, numéro de dépôt L070062939.05 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2007.

E. Schlessler

Notaire

Référence de publication: 2007097673/227/13.

(070109515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

---

**Olympia Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 109.699.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2007.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007097662/220/12.

(070109274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

---

**Mauritius S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 106.591.

---

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAURITIUS S.A.

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007097692/45/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03823. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**Delhaize Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, 6, rue d'Olm.

R.C.S. Luxembourg B 97.993.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.  
Pour DELHAIZE LUXEMBOURG S.A.  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2007097714/250/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, réf. LSO-CH03986. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**Shimna Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 119.331.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 13 août 2007.

H. Beck

Notaire

Référence de publication: 2007097685/201/12.

(070109200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

---

**MSI Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Balsamine Services S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.174.

In the year two thousand and seven, on the seventeenth day of July.

Before us Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

PARLAY FINANCE COMPANY S.A., with registered office at 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 61.785 here represented by two of its Directors UTILITY CORPORATE SERVICES S.à r.l. hereby represented by Mr Cédric Raths, private employee, residing professionally in L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, in his capacity as Manager of the Company and ProServices MANAGEMENT S.à r.l., hereby represented by Mr Cédric Raths, pre-named, in his capacity as Manager.

Such appearing party is the sole partner of BALSAMINE SERVICES S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in L -2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 125.174, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on February 28, 2007 published on May 15, 2007 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 888.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner decides to modify the corporate object of the Company and to amend subsequently article 2 of the articles of incorporation of the Company, which henceforth shall read as follows:

« **Art. 2.** The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debtor equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.



The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object».

*Second resolution*

The sole partner decides to delete article 13 of the articles of incorporation and to amend Title III of the articles of incorporation which will be split into articles 13 to 17 which will be read as follows:

**«Title III. Management - Representation**

**Art. 13. Board of managers.**

Art. 13.1: The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s).

Art. 13.2: The managers may be dismissed at any time (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

**Art. 14. Powers of the board of managers.**

Art. 14.1: All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the board of managers, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

Art. 14.2: Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the sole manager or the board of managers.

**Art. 15. Procedure.**

Art. 15.1: The board of managers shall meet as often as required to ensure that the corporate interest is met or upon request of any manager at the place indicated in the convening notice.

Art. 15.2: Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall have been set forth in the notice of the meeting.

Art. 15.3: No notice is required if all members of the board of managers are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices shall not be required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the board of managers.

Art. 15.4: A manager may grant a power of attorney to another manager in order to represent him at any meeting of the board of managers.

Art. 15.5: The board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the board of managers shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting and if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

Art. 15.6: Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

Art. 15.7: Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

**Art. 16. Representation.**

Art.16.1: Where the Company is managed by a board of managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager.

Art. 16.2: Where the Company has a sole manager, the Company shall be bound towards third parties by the signature of the latter.

Art. 16.3: The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 17. Liability of the managers.** The managers shall not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment complies with the Articles and the Law».

#### *Third resolution*

The sole partner decides to insert «Title IV. General meeting of shareholders» under the new article 17 of the articles of incorporation.

The said title will include previous articles 17 and 18 of the articles of incorporation, which will be read as follows:

#### **«Title IV. General meeting of shareholders**

**Art. 18.** Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder has as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 19.** Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by partners owning more than half of the share capital».

#### *Fourth resolution*

The sole partner decides to insert «Title V. Annual Accounts-Allocation of Profits» under the new article 19.

The said title will include previous articles 19, 20 and 21 of the articles of incorporation, which will be re-numbered as articles 20, 21 and 22.

#### *Fifth resolution*

The sole partner decides to re-number previous «Title IV. Dissolution, liquidation» as «Title VI. Dissolution, liquidation».

Previous articles 22 and 23 of the articles of incorporation will be renumbered as articles 23 and 24.

#### *Sixth resolution*

The sole partner decides to change the Company's name into MSI ALPHA S.à r.l. and to adapt article 4 of the articles of incorporation as follows:

**Art. 4.** The Company is incorporated under the name of MSI ALPHA S.à r.l.

#### *Seventh resolution*

The sole partner decides to replace the word «partner(s)» through «shareholder(s)» although the English version of the articles of Incorporation so that the English version of the articles of incorporation will be read as follows:

### **Title I. Object, Duration, Name, Registered Office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares and all those who may become shareholders in future, a Company with limited liability which shall be governed by law pertaining to such an entity as well as by present articles.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debtor equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited duration.

**Art. 4.** The Company is incorporated under the name of MSI ALPHA S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of a general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

## **Title II. Share Capital, Shares**

**Art. 6.** The Company's capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euros (€ 25.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by agreement of a majority of shareholders representing three quarter of the capital at least.

The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing shareholder, in proportion to their part in the capital represented by their shares.

**Art. 8.** Each share gives rights to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

**Art. 9.** The Company will recognise only one holder per share. The joint holders have to appoint a sole representative towards the Company.

**Art. 10.** Shares can be freely transferred by the sole participant, as long as there is only one participant.

In case there is more than one participant, the Company's shares are freely transferable between shareholders. Inter vivo, they may only be disposed of the new shareholders following the passing of a resolution of the shareholders in general meeting, with a majority amounting to three quarters of the share capital according to the conditions foreseen in article 11. Mortis causa the same approval is required to transfer shares to new shareholders. This approval however is not required in case the parts are transferred either to ascendants, descendants or the surviving spouse.

**Art. 11.** The shareholder who wants to transfer all or part of his shares must inform the other shareholders by registered mail and indicate the number of parts which transfer is demanded, the names, first names, professions and residences of the proposed transferees.

Thereupon the other shareholders have a right of pre-emption for the redemption of the Shares which transfer was proposed. This right is exercised in proportion to the number of shares in possession of each shareholder. By not exercising, totally or partly, his right of pre-emption, a shareholder increases the other shareholder's rights.

Shares may never be divided: if the number of shares to transfer is not exactly proportional to the number of shares for which the right of preemption is exercised, the surplus is, in the absence of agreements, allocated by drawings. The shareholder who plans on exercising his right of preemption, must inform the other shareholders by registered mail in the two months following the letter informing him of the request for transfer, failing which he shall lose his right of pre-emption.

For the exercise of the right originating from the increase, shareholders will be entitled to an additional month starting at the expire of the two-months term granted to the shareholders for making public their intention about the exercise of their right of pre-emption.

The price payable for acquiring these shares shall be determined by mutual consent between assignor and assignee(s), failing agreement by a qualified accountant designated by mutual consent between assignor and assignee(s), in case of disagreement by an independent expert named at the request of the prosecuting part by the tribunal of commerce which has jurisdiction over the registered office of the Company.

The expert will report about the determination of the price during the month following his nomination. He will have access to all books and other documents of the Company which he shall deem essential to the execution of his mission

**Art. 12.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of the shareholders will not bring the Company to an end.

## **Title III. Management - Representation**

### **Art. 13. Board of managers.**

Art. 13.1: The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s).

Art. 13.2: The managers may be dismissed at any time (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

### **Art. 14. Powers of the board of managers.**

Art. 14.1: All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the board of managers, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

Art. 14.2: Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the sole manager or the board of managers.

**Art. 15. Procedure.**

Art. 15.1: The board of managers shall meet as often as required to ensure that the corporate interest is met or upon request of any manager at the place indicated in the convening notice.

Art. 15.2: Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall have been set forth in the notice of the meeting.

Art. 15.3: No notice is required if all members of the board of managers are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices shall not be required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the board of managers.

Art. 15.4: A manager may grant a power of attorney to another manager in order to represent him at any meeting of the board of managers.

Art. 15.5: The board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the board of managers shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting and if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

Art. 15.6: Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

Art. 15.7: Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

**Art. 16. Representation.**

Art.16.1: Where the Company is managed by a board of managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager.

Art. 16.2: Where the Company has a sole manager, the Company shall be bound towards third parties by the signature of the latter.

Art. 16.3: The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 17. Liability of the managers.** The managers shall not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment complies with the Articles and the Law.

**Title IV. General meeting of shareholders**

**Art. 18.** Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder has as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 19.** Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

**Title V. Annual Accounts- Allocation of Profits**

**Art. 20.** The Company's year begins on the first of January and ends on the thirty-first of December.

**Art. 21.** Each year on the thirty-first of December the books are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 22.** Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used free by the shareholders.

**Title VI. Dissolution, liquidation**

**Art. 23.** In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the general meeting of shareholders which shall determine their powers and their compensation.

**Art. 24.** For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the shareholders refer to the existing laws.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le dix-sept juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

PARLAY FINANCE COMPANY S.A., ayant son siège social à L - 2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 61.785, ici représentée par deux de ses Administrateurs UTILITY CORPORATE SERVICES S.à r.l, représentée par Monsieur Cédric Raths, employé privé, avec résidence professionnelle à L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, en tant que Gérant de ladite société et Pro-Services MANAGEMENT S.à r.l, ici représentée par Monsieur Cédric Raths, pré-qualifié, en tant que Gérant de ladite société.

La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée BALSAMINE SERVICES S. à r.l ayant son siège social au 47, boulevard Royal, à L-2449 Luxembourg inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 125.174, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 15 mai 2007 numéro 888.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide de modifier l'objet social et d'adapter en conséquence l'article deux des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** La Société a pour objet l'acquisition de participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans toute société ou entreprise, de toute forme généralement quelconque et l'administration de ces participations. La Société pourra en particuliers, acquérir par voie de souscription, d'achat et d'échange ou de toute autre manière, toutes valeurs mobilières et autres participations en titres, obligations, titres obligataires, certificats de dépôts et autres instruments de crédit, et, de manière générale, tous titres et instruments financiers émis par toutes entités publiques ou privées. Elle pourra participer à la création, au développement, à l'administration, et au contrôle et toute société ou entreprise. En outre, elle pourra, par le biais d'investissements, acquérir ou administrer un portefeuille de brevets et autres droits de propriété intellectuelle de toute nature et origine.

La société pourra souscrire des emprunts sous toute forme, sauf par voie d'offre publique. Elle pourra émettre, uniquement par voie de placement privé, des bordereaux, obligations et des titres de crédit ou de valeur, sous toute forme. La Société pourra prêter des fonds, y compris, mais sans limitation, les bénéfices de tous prêts et de toutes émissions de titres de valeurs créditrices à ses filiales, sociétés affiliées et à toutes autres sociétés. La Société pourra également se porter caution et s'engager, céder, grever ou créer d'autre manière et accorder garantie sur l'entièreté ou une part de ses actifs afin de garantir ses propres obligations ainsi que celles de toutes autres sociétés, et, de manière générale, pour son propre intérêt ou celui de toute autre société ou personne. Afin de ne laisser aucun doute, la Société n'entreprendra aucune activité régulée du marché financier.

La société pourra de manière générale, utiliser toutes techniques et tous instruments liés à ses investissements aux fins d'une administration efficace de ceux-ci, y compris les techniques et instruments conçus pour sa propre protection contre le risque de crédit, d'exposition au marché des échanges de devises, de taux d'intérêts et de tous autres risques.

La Société pourra, de manière générale, effectuer toutes transactions commerciales, financières ou industrielles et toutes opérations se rapportant aux biens immobiliers et mobiliers qui favorisent ou se rapportent directement ou indirectement à son objet social».

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique décide de supprimer l'article 13 des statuts et de modifier le Titre III des statuts qui sera scindé en les articles 13 à 17 et qui aura la teneur suivante:

### **«Titre III. Administration - Représentation**

#### **Art. 13. Conseil de gérance.**

Art. 13.1: La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui en détermine la durée du mandat. Lorsque plusieurs gérants sont nommés, ils se constituent en conseil de gérance. Il n'est pas requis des gérants qu'ils soient associés.

Art. 13.2: Les gérants peuvent être révoqués à tout moment (que ce soit avec ou sans raison) par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

**Art. 14. Pouvoirs du conseil de gérance.**

Art. 14.1: Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés aux associés aux termes de la législation ou des Statuts de la Société sont du ressort du gérant unique ou du conseil de gérance, qui possédera tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et transactions en rapport à l'objet social.

Art. 14.2: Des pouvoirs spécifiques et limités peuvent être délégués pour des affaires précises à un ou plusieurs agents par le gérant unique ou par le conseil de gérance

**Art. 15. Procédure.**

Art. 15.1: Le conseil de gérance se réunit aussi souvent que nécessaire afin d'assurer la poursuite des intérêts sociaux, à la demande d'un quelconque gérant, au lieu indiqué sur les convocations.

Art. 15.2: Des convocations écrites pour chaque réunion du conseil de gérance seront envoyées à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, et dont la nature et les circonstances auront été établies dans la convocation.

Art. 15.3: Aucune convocation n'est requise si tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée. Un gérant peut également renoncer au droit aux convocations, soit avant ou après la réunion. Des convocations individuelles ne seront pas requises pour les réunions tenues à des heures et à un lieu définis dans un planning adopté au préalable par le conseil de gérance.

Art. 15.4: Un gérant peut accorder une procuration à tout autre gérant afin de le représenter lors de toute réunion du conseil de gérance.

Art. 15.5: Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les résolutions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les résolutions prises par le conseil de gérance figureront dans le procès verbal de la réunion, signé par le président de la réunion, et, en l'absence d'un président nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

Art. 15.6: Tout gérant pourra participer aux réunions du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication permettant aux participants à la réunion de s'identifier, s'entendre et de se parler. La participation par ce moyen est jugée équivalente à une participation en personne à la réunion dûment convoquée et tenue.

Art. 15.7: Les résolutions circulaires signées par tous les gérants porteront la même validité et autorité que lorsque approuvées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures figureront sur un document unique ou sur les copies multiples d'une résolution identique.

**Art. 16. Représentation.**

Art.16.1: Lorsque la Société est administrée par un conseil de gérance, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers dans toutes circonstances par la signature unique de tout gérant.

Art. 16.2: Lorsque la Société est administrée par un gérant, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature de ce dernier.

Art. 16.3: La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes ou par la signature unique de toutes personnes auxquelles des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 17. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne seront pas tenus, en raison de leur mandat, personnellement responsables de tout engagement pris valablement par eux au nom de la Société, sous réserve de conformité de ces engagements aux Statuts de la Société et à la législation.

*Troisième résolution*

L'associé unique décide d'insérer sous le nouvel article 17 le titre suivant: «Titre IV. Assemblée générale des associés.»

**«Titre IV. Assemblée générale des associés**

**Art. 18.** Chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, indépendamment du nombre de parts sociales détenues. Chaque associé possède autant de voix que de parts sociales détenues ou représentées.

**Art. 19.** Les décisions collectives ne sont prises valablement que dans la mesure où elles sont prises par des associés détenant plus de la moitié du capital social».

*Quatrième résolution*

L'associé unique décide d'insérer sous le nouvel article 19 le titre suivant «Titre V. Bilan annuel - Répartition des Bénéfices.»

Ledit titre comprend les anciens articles 19, 20 et 21 qui sont renumérotés 20, 21 et 22.

*Cinquième résolution*

L'associé unique décide de renuméroter l'ancien Titre IV: Dissolution, Liquidation sous le Titre VI. Dissolution, Liquidation

Les anciens articles 22 et 23 des statuts sont renumérotés 23 et 24.

*Sixième résolution*

L'associé unique décide de modifier la dénomination de la Société en MSI ALPHA S.à r.l. et d'adapter l'article 4 des statuts comme suit:

« **Art. 4.** La société prend la dénomination de MSI ALPHA S.à r.l.»

*Septième résolution*

L'associé unique de remplacer le mot «Partner(s)» par «Shareholder (s)» à travers la version anglaise des statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, celui-ci a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: C. Raths, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, Relation: LAC / 2007 /19574. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 juillet 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007096331/202/375.

(070108059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

**Sunbay S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.

R.C.S. Luxembourg B 130.509.

—  
STATUTS

L'an deux mille sept, le seize mai.

Par-devant Nous Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RAINBOW HOLDING avec siège social à B-1050 Bruxelles, avenue Louise 331-333, immatriculée au registre belge des personnes morales sous le numéro 0473.344.360, constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Wathelet, notaire de résidence à Wavre, en date du 13 novembre 2000, publié à l'annexe au Moniteur belge du 5 décembre 2001, sous le numéro 20001205-332. Le siège a été transféré à l'adresse actuelle par décision de l'assemblée générale ordinaire en date du 20 novembre 2001, publié à l'annexe au Moniteur belge du 13 février 2002, sous le numéro 20020213/000540.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Nerina Cucchiario, avec adresse professionnelle à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Corinne Petit, avec adresse professionnelle à Remich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Alexandra Fuentes, avec adresse professionnelle à Remich.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- Entérinement des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 29 décembre 2006, par-devant Maître Peter Van Melkebeke, notaire associé, membre de BERQUIN NOTAIRES, société civile à forme commerciale d'une société coopérative à responsabilité limitée, ayant son siège social à Bruxelles (Belgique).

- De transférer le siège de la société à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- De conférer au Conseil d'Administration de la société le pouvoir d'organiser une assemblée générale extraordinaire au Grand-Duché de Luxembourg en vue d'adapter les statuts à la législation luxembourgeoise;

- De donner pouvoir à la société privée à responsabilité limitée AD MINISTERIE, ayant son siège à B-1860 Meise, Brusselsesteenweg, 70A, ainsi qu'à ses employés, préposés et mandataires, avec droit de substitution, afin d'assurer les formalités auprès d'un guichet d'entreprise en vue d'assurer la radiation de la Banque Carrefour des Entreprises et, le cas échéant, auprès de l'Administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, en vue d'effectuer le transfert du siège de la société et sa continuation au Grand-Duché de Luxembourg;

- Refonte totale des statuts de la société en vue de son transfert et de sa continuation au Grand-Duché de Luxembourg et modification de la dénomination sociale en SUNBAY S.A.;

- Confirmation du transfert du siège social à Luxembourg et changement de la nationalité de la société actuellement de nationalité belge en société de nationalité luxembourgeoise;

- Confirmation de l'établissement du siège social à L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine;

- Approbation des comptes annuels intérimaires non certifiés de la société se clôturant au 29 décembre 2006 et de l'Attestation émise par le Conseil d'Administration datée du 21 décembre 2006, confirmant que tous les actifs et passifs de la société auparavant de nationalité belge, sans limitation, resteront la propriété de la société luxembourgeoise qui continuera à détenir tous les actifs et à être liée pour tout le passif et tous les engagements de la société auparavant de nationalité belge;

- Décharge à donner aux administrateurs démissionnaires;
- Nomination de nouveaux administrateurs et fixation de la durée de leur mandat;
- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes et fixation de la durée de son mandat.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée entérine les résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 29 décembre 2006, par-devant Maître Peter Van Melkebeke, notaire associé, membre de BERQUIN NOTAIRES, société civile à forme commerciale d'une société coopérative à responsabilité limitée, ayant son siège social à Bruxelles (Belgique), au cours de laquelle il a été décidé:

- De transférer le siège de la société à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- De conférer au Conseil d'administration de la société le pouvoir d'organiser une assemblée générale extraordinaire au Grand-Duché de Luxembourg en vue d'adapter les statuts à la législation luxembourgeoise;
- De donner pouvoir à la société privée à responsabilité limitée AD MINISTERIE, ayant son siège à B-1860 Meise, Brusselsesteenweg, 70A, ainsi qu'à ses employés, préposés et mandataires, avec droit de substitution, afin d'assurer les formalités auprès d'un guichet d'entreprise en vue d'assurer la radiation de la Banque Carrefour des Entreprises et, le cas échéant, auprès de l'Administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, en vue d'effectuer le transfert du siège de la société et sa continuation au Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Deuxième résolution*

La société adopte la nationalité luxembourgeoise sans dissolution antérieure, et la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois et sa dénomination sera modifiée en SUNBAY S.A. Les statuts de la société, après refonte totale de manière à les rendre conformes à la loi luxembourgeoise, auront désormais la teneur suivante:

### **«Titre Premier. Dénomination, Siège Social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SUNBAY S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.



Ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

## **Titre II. Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à soixante-deux mille euro (62.000,- EUR) représenté par soixante-deux (62) actions de mille euro (1.000,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

## **Titre III. Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé, avec l'approbation du commissaire, à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10.- des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

## **Titre IV. Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

## **Titre V. Assemblée Générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième jeudi du mois de juin à 15.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

## **Titre VI. Année Sociale, Répartition des Bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédant favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00 %) pour la formation du fonds de réserve légal; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

## **Titre VII. Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

## Titre VIII. Dispositions Générales

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.»

### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social après la continuation de la société au Grand-Duché de Luxembourg commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2007.

Le notaire soussigné certifie, sur base du bilan au 29 décembre 2006 qui lui a été présenté, que le capital social a été libéré à concurrence de soixante-deux mille euros (62.000,- EUR) à la date de la continuation de la société au Luxembourg.

### *Troisième résolution*

Le transfert du siège social à Luxembourg est confirmé ainsi que le changement de la nationalité de la société en société de nationalité luxembourgeoise.

### *Quatrième résolution*

Les comptes annuels non certifiés de la société se clôturant au 29 décembre 2006.

Sont approuvés ainsi que l'attestation émise par le Conseil d'Administration en date du 21 décembre 2006 et confirmant que tous les actifs et passifs de la société auparavant de nationalité belge, sans limitation, resteront la propriété de la société luxembourgeoise qui continuera à détenir tous les actifs et à être liée pour tout le passif et tous les engagements de la société auparavant de nationalité belge.

### *Cinquième résolution*

Il est confirmé que le siège social sera dorénavant établi à L-2418 LUXEMBOURG, 2, rue de la Reine.

### *Sixième résolution*

L'assemblée générale prend acte de la démission des administrateurs:

- Monsieur Jean Hoffmann, demeurant à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau;
- Monsieur Marc Koeune, demeurant à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau;
- Monsieur Philippe Gilain, demeurant à Dinant, rue L&V Barré, 39; et leur donne entière décharge pour l'accomplissement de leurs mandats.

### *Septième résolution*

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2.- Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Alessandro Jelmoni, né à San Dona di Piave/Venezia (Italie), le 3 juillet 1967 (No. Matricule 19670703552), demeurant professionnellement à L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine;
- Monsieur Nicola Nardari, né à Treviso (Italie), le 13 février 1969 (No. Matricule 19690213799), demeurant professionnellement à L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine;
- Madame Nerina Cucchiario, né à Gemona del Friuli (Italie), le 4 octobre 1964 (No. Matricule 19641004149), demeurant professionnellement à L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine;

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Monsieur Mario Iacopini, né à Rome (Italie), le 2 juin 1947 (No. Matricule 19470602417), demeurant professionnellement à L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.

Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire en 2013.

### *Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, il est constaté que ce transfert du siège social à Luxembourg est exempt du droit d'apport conformément à l'article 3.- alinéa 3 de la loi du 29 décembre 1971, concernant l'impôt frappant les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales et portant révision de certaines dispositions législatives régissant la perception des droits d'enregistrement art. 1<sup>er</sup> à 23.

Il résulte d'une attestation de Maître Peter Van Melkebeke, notaire associé, membre de BERQUIN NOTAIRES, société civile à forme commerciale d'une société coopérative à responsabilité limitée, ayant son siège social à Bruxelles (Belgique), datée du 21 décembre 2006, laquelle attestation sera signée par le(s) comparant(s) et le notaire instrumentaire et restera annexée au présent acte, que la société RAINBOW HOLDING est une société qui a été soumise à la contribution du droit d'apport en conformité avec la loi belge et suivant la Directive du Conseil des Ministres de la CEE en date du 7 juillet 1969.

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de l'assemblée générale, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euro (1.500,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Remich en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Cucchiaro, C. Petit, A. Fuentes, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 18 mai 2007, REM/2007/1151. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 31 mai 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007096915/5770/207.

(070108725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

### **URSA Mortgage Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 130.545.

#### — STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-seventh day of July.

Before Maître Marc Lecuit, civil law notary, residing at 21, rue de Colmar-Berg, 7525 Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

STICHTING BONASUS, a foundation (stichting) established under the laws of The Netherlands, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 34279053 and having its statutory office in The Netherlands at Amsteldijk 166, 1079LH Amsterdam,

represented by Marco Hirth, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the herein above stated capacities, has requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a société anonyme (the «Company») which it declared to establish.

#### **Chapter I. Name, Registered Office, Object, Duration**

**1. Form, Name.** There is hereby established a company in the form of a société anonyme, under the company name URSA MORTGAGE FINANCE S.A.

##### **2. Registered Office.**

2.1 The Company has its Registered Office in the City of Luxembourg.

The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.2 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will, notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to transfer abroad the registered office will be made by the Board of Directors.

##### **3. Object.**

3.1 The objects of the Company are (but without, however, exercising at any time a professional banking activity or an activity of the financial sector), under the benefit of the law dated 22 March 2004 relating to securitisation as amended from time to time (the «Securitisation Law») to grant loans or facilities to any other party, to invest, directly or indirectly in all kinds of mortgage backed loans and mortgage backed securities and in a portfolio of domestic or foreign securities or similar instruments, including but not limited to mortgage certificates, shares, warrants and equity securities, bonds, notes, rights or participations in senior or mezzanine obligations (including, but not limited to, senior and mezzanine loans) and in financial derivatives agreements and other debt instruments or securities, trade receivables or any other forms of claims or obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) and to enter into any agreements relating to the investment into such domestic or foreign securities, receivables, claims or similar instruments. The Company may sell, assign, transfer or otherwise dispose by any means, whether directly or indirectly, of any part or the totality of its assets but only in accordance with the agreements concluded by the Company in the frame of a contemplated securitisation transaction. In accordance with and to the extent permitted by Article 61 of the Securitisation Law, the Company may grant to entities based in Luxembourg and elsewhere pledges, guarantees or any other security interests of any kind and governed by any law, whereby the terms and conditions of such pledges, guarantees or security interests

will be set out in all transaction documents or agreements entered into by the Company in the scope of the contemplated securitisation transaction. The Company may further issue securities of any kind the value or the yield of which is limited to specific compartments, assets or risks, or whose repayment is subject to the repayment of other instruments, certain receivables, claims or certain categories of shares.

3.2 The Company may also:

(a) raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, subordinated notes and other debt instruments or debt securities, the use of financial derivatives or otherwise and obtain loans or any other form of credit facility;

(b) enter into any kind of derivative agreements or credit derivative agreements such as, but not limited to, any type of swap agreements under which the Company may provide, amongst others, credit protection to the swap counterparty;

(c) enter into all necessary agreements, including, but not limited to underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements, bank and cash administration agreements, liquidity facility agreements, credit insurance agreements and any agreements creating any kind of security interest.

3.3 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

**4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

## **Chapter II. Capital**

**5. Capital.** The subscribed capital is set at thirty one thousand EUR (EUR 31,000), divided into thirty one (31) registered shares with a par value of one thousand EUR (EUR 1,000) each, fully paid up.

**6. Form of the Shares.** The shares are in registered form.

**7. Payment of shares.** Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

**8. Modification of capital.**

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

## **Chapter III. Bonds, Notes and other Debt Instruments**

**9. Registered or bearer Form.**

The Company may issue bonds, notes or other debt instruments in registered or bearer form. Bonds, notes or other debt instruments in registered form may not be exchanged or converted into bearer form.

## **Chapter IV. Directors, Board of Directors, Independent Auditors**

**10. Board of Directors.**

10.1 The Company is managed by a Board of Directors, consisting of at least three members, who need not be shareholders.

10.2 The Directors are appointed by the annual general meeting of shareholders for a period not exceeding six (6) years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six (6) years from the date of his election.

10.3 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors appointed by the sole shareholder or the general meeting of shareholders because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next resolution general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

**11. Meetings of the Board of Directors.**

11.1 The Board of Directors shall elect a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

11.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

11.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as

his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

11.4 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

11.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Director being able to hear and to be heard by all other participating Directors using this technology, shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

11.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

11.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

11.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman of the Board and another Director present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

**12. General Powers of the Board of Directors.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

### **13. Delegation of Powers.**

13.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, Directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine. The delegation to a member of the Board of Directors shall be subject to the prior authorisation of the general meeting of shareholders.

13.2 The Board of Directors may also confer special powers and special mandates to any person who need not be Director, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

**14. Representation of the Company.** The Company shall be bound in any circumstances by the sole signature of one of the members of the Board of Directors unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 13 of the present articles of association.

### **15. Independent Auditor.**

15.1 One or more independent auditor(s) (réviseur d'entreprises) shall be appointed by the Board of Directors of the Company, which determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six (6) years. In case the independent auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for six (6) years from the date of their election.

15.2 The independent auditors are re-eligible.

## **Chapter V. General Meeting of Shareholders**

### **16. Powers of the General Meeting of Shareholders.**

16.1 The general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

16.2 In case the Company has one sole shareholder, the latter will exercise all powers vested in the general meeting of shareholders.

16.3 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered shareholder by registered letter at least fifteen days before the meeting. In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

16.4 Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

16.5 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the shareholders present or represented.

16.6 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

16.7 Any decision taken by the general meeting of shareholders shall be documented in minutes that shall be signed by the members of the bureau and by all shareholders that ask to execute such minutes.

16.8 In the case of one sole shareholder that holds the entirety of the share capital of the Company, the decisions taken by him shall be documented in minutes signed by such sole shareholder.

**17. Place and Date of the Annual General Meeting of Shareholders.** The annual general meeting of shareholders is held in the City of

Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the third Thursday of May, at 16:00, and for the first time in 2008.

**18. Other General Meetings.** Any Director may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one tenth of the capital of the Company.

**19. Votes.** Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing.

### **Chapter VIII. Compartments**

20.1 The Board of Directors may establish one or more Compartments which may be distinguished by the nature of acquired risks or assets, the distinctive terms of the issues made in their respect, the reference currency or other distinguishing characteristics. The resolution of the Board of Directors creating one or more compartments within the Company, as well as any subsequent amendments hereto, shall be binding as of the date of such resolutions against any third party.

20.2 Each Compartment corresponds to a separate part of the Company's assets and liabilities. The rights of holders of securities issued in respect of a Compartment and the rights of creditors are limited to the assets of this Compartment, where these rights relate to that Compartment or have arisen at the occasion of the constitution, the operation or the liquidation of that Compartment. The assets of a Compartment are exclusively available to satisfy the rights of holders of securities issued in relation to this Compartment and the rights of creditors whose claims have arisen at the occasion of the constitution, the operation or the liquidation of this Compartment. The holders of securities or the creditors of the Company whose rights are not related to a specific Compartment of the Company shall have no rights to the assets of any such Compartment.

20.3 In the relationship between the holders of the securities and the creditors, each Compartment is deemed to be a separate entity.

20.4 Unless otherwise provided for in the resolution of the Board of Directors of the Company creating such compartment, no resolution of the Board of Directors of the Company may amend the resolution creating such Compartment or to directly affect the rights of the holders of securities or the creditors whose rights relate to such Compartment without the prior approval of the holders of securities and creditors whose rights relate to such Compartment. Any decision of the Board of Directors taken in breach of this provision shall be void.

Without prejudice to what is stated in the precedent paragraph, each Compartment of the Company may be separately liquidated without such liquidation resulting in the liquidation of another Compartment of the Company or of the Company itself.

### **Chapter VI. Business Year, Distribution of Profits**

#### **21. Business Year.**

21.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on December 31, 2007.

21.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the independent auditors who shall make a report containing comments on such documents.

#### **22. Distribution of Profits.**

22.1 Each year at least five per cent of the net profits shall be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

22.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

22.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

### **Chapter VII. Dissolution, Liquidation**

#### **23. Dissolution, Liquidation.**

23.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

23.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

### Chapter IX. Applicable Law

**24. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law of 10 August 1915 on Commercial Companies and amendments thereto as well as the Law of 22 March 2004 on securitisation, as amended from time to time.

#### *Subscription and Payment*

The Articles having thus been established, the above-named party has subscribed for the thirty one (31) shares.

All these shares have been fully paid up, so that the sum of thirty one EUR (EUR 31,000) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

#### *Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### *Estimate of Costs*

The party has estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about two thousand five hundred euro (2,500 €).

#### *First Resolutions of the sole Shareholder*

The above-named party, representing the entire subscribed capital and considering itself as duly convened, has immediately passed the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following have been elected as Directors for a maximum period of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2013:
  - a) Alexis Kamarowsky, with professional address at 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
  - b) Federigo Cannizzaro di Belmontino, with professional address at 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
  - c) Jean-Marc Debaty, with professional address at 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary, by its surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française de ce qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à 21, rue de Colmar-Berg, 7525 Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

STICHTING BONASUS, une fondation de droit néerlandais, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34279053, ayant son siège social à Amsteldijk 166, 1079LH Amsterdam;

Ici représentée par Marco Hirth, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentaire de dresser le présent acte constitutif d'une société anonyme (la «Société») qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup>. Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**1. Forme, Dénomination.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de URSA MORTGAGE FINANCE S.A.

#### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg. Le Conseil d'Administration est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le Conseil d'Administration.

### 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est (mais sans toutefois exercer à un quelconque moment une activité bancaire professionnelle ou une activité du secteur financier), sous bénéfice de la loi du 22 mars 2004 relative aux titrisations, telle que modifiée, d'accorder des prêts ou des facilités de crédit à toute autre partie, d'investir, directement ou indirectement dans toutes formes des créances hypothécaires (notamment dans «mortgage backed loans» et dans des «mortgage backed securities») et dans un portefeuille comprenant des titres, nationaux ou étrangers, ou d'autres instruments, incluant mais non limités aux titres hypothécaires, actions, warrants et autres titres de capital, des obligations, des droits ou des participations dans des obligations contractuelles prioritaires ou mezzanines (y compris, mais sans limitation, des prêts prioritaires - senior loans - ou des prêts mezzanine - mezzanine loans) et dans des contrats sur des produits dérivés et autres instruments similaires d'endettement ou de titrisation, des créances commerciales ou autres formes de créances, des dettes ou des obligations (notamment, sans que ceci soit limitatif, des obligations de couvertures synthétiques) et de conclure des contrats relatifs à l'acquisition de ces titres, nationaux ou étrangers, de créances sous toutes formes ou d'autres instruments. La Société peut vendre, céder, transférer ou disposer par tout moyen, soit directement, soit indirectement, de toute part ou de la totalité de ses actifs, mais uniquement en conformité avec les conventions conclues par la Société dans le cadre d'une opération de titrisation. Conformément aux dispositions de l'article 61 de la loi sur la titrisation, la société peut accorder aux entités établies à Luxembourg et à l'étranger des gages, garanties et autres sûretés, intérêts de toute nature et soumise à une quelconque législation, dès lors que ces gages, garanties, ou sûretés sont conclues en conformité avec les convention les mettant en place et les objectifs des opérations de titrisation projetées. La Société peut en outre émettre des valeurs mobilières de toute nature dont la valeur ou le rendement sont fonction de compartiments, d'actifs ou de risques déterminés ou dont le remboursement est subordonné au remboursement d'autres titres, de certaines créances, ou de certaines catégories d'actions. 3.2 La Société peut également:

(a) lever des fonds, et notamment émettre des titres, des obligations, des billets à ordre, des obligations subordonnées et autres instruments ou titres de dettes, utiliser des instruments financiers dérivés ou autres et conclure des emprunts ou tout autre forme de moyen de crédit;

(b) conclure toute forme de produits dérivés et toute forme de dérivés de crédit tels que, mais sans que cela soit limitatif, toute forme des contrats de swap en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contrepartie;

(c) conclure tous les contrats nécessaires, et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange sur devises ou taux d'intérêts et tous autres contrats sur des produits dérivés, des contrats bancaires, des contrats de facilités de crédit, des contrats d'assurance-crédit et tout contrat portant création de garanties de quelque nature que ce soit.

3.3 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Titre II. Capital

**5. Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000 EUR), divisé en trente et une (31) actions nominatives d'une valeur nominale de mille euros (1.000 EUR) chacune, entièrement libérées.

**6. Nature des actions.** Les actions sont nominatives.

**7. Versements.** Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

**8. Modification du Capital.** 8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

## Titre III. Obligations, Titres obligataires et autres titres représentatifs d'une dette

**9. Nominatif ou au Porteur.** La Société pourra émettre des obligations, titres obligataires et autres titres représentatifs d'une dette sous forme nominative ou au porteur. Ces obligations, titres obligataires et autres titres représentatifs d'une dette sous forme nominative ne pourront pas être échangés ou convertis en titres au porteur.



## **Titre IV. Administrateurs, Conseil d'administration, Réviseurs d'entreprises**

### **10. Conseil d'administration.**

10.1 La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

10.2 Les Administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires.

Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six (6) ans.

10.3 En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale des actionnaires pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

### **11. Réunions du conseil d'administration.**

11.1 Le Conseil d'Administration doit élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par l'assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

11.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

11.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite en original ou en copie. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

11.4 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

11.5 L'utilisation de la vidéoconférence et de conférence téléphonique est autorisée pour autant que chaque participant soit en mesure de prendre activement part à la réunion, c'est à dire notamment d'entendre et d'être entendu, dans un tel cas, les Administrateurs utilisant ce type de technologie seront réputés présents à la réunion et seront habilités à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

11.6 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.

11.7 Les votes pourront également s'exprimer par tous autres moyens généralement quelconques tels que fax, e-mail ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

11.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le président et un autre membre du Conseil d'Administration. Des extraits seront certifiés par le président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

**12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

### **13. Délégation de pouvoirs.**

13.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera. La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

13.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer des pouvoirs spécifiques et mandats à toutes personnes Administrateurs ou non, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

**14. Représentation de la société.** En toutes circonstances, la Société sera engagée par la seule signature d'un membre du Conseil d'Administration, à moins qu'une décision spéciale a été prise concernant la signature autorisée dans le cadre d'une délégation de pouvoirs ou d'une procuration donnée par le Conseil d'Administration en application de l'article 13 des présents Statuts.

### **15. Réviseurs d'entreprises.**

15.1 Un ou plusieurs réviseurs d'entreprises sont nommés par le Conseil d'Administration qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les réviseurs d'entreprises élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six (6) ans.

15.3 Les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

## **Titre V. Assemblée générale des actionnaires**

### **16. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des actionnaires.**

16.1 L'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

16.2 Lorsque la société comporte un associé unique, ce dernier exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

16.3 Toute assemblée générale sera convoquée par voie de lettres recommandées envoyées à chaque actionnaire nominatif au moins quinze jours avant l'assemblée. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication.

16.4 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée annuelle ou ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées, quelles que soient la portion du capital représentée.

16.5 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes légales. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

16.6 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

16.7 Toute décision prise par l'assemblée générale des actionnaires sera reprise dans un procès verbal, lequel sera signé par les membres du bureau et par tout actionnaire qui en aura fait la demande.

16.8 Dans l'hypothèse d'un associé unique détenant l'intégralité du capital social de la société, les décisions prises par ce dernier seront reprises dans un procès verbal signé par ce dernier.

**17. Lieu et date de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le troisième jeudi du mois de mai à 16.00 heures, et pour la première fois en 2008.

**18. Convocation des Assemblées Générales des actionnaires.** Tout Administrateur peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le dixième du capital social.

**19. Votes.** Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit.

## **Titre VIII. Compartiments**

20.1 Le Conseil d'Administration peut créer un ou plusieurs Compartiments qui peuvent se différencier, entre autres, par la nature des risques ou des biens acquis, les conditions d'émissions de ceux-ci, selon la devise ou selon d'autres caractéristiques. La résolution du Conseil d'Administration créant un ou plusieurs Compartiments dans la Société, ainsi que toutes les modifications subséquentes, engageront la Société à l'égard des tiers à la date des dites résolutions.

20.2 Les Compartiments correspondent chacun à une partie distincte du patrimoine de la société. Les droits des détenteurs de titres relatifs à un Compartiment et les droits des créanciers sont limités aux actifs de ce Compartiment, lorsqu'ils sont relatifs à un Compartiment ou nés à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation d'un Compartiment. L'actif d'un Compartiment répond exclusivement des droits des détenteurs de titres relatifs à ce Compartiment et de ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment. Les Détenteurs de titres ou les créanciers de la Société, dont les droits ne sont pas liés à un Compartiment spécifique de la Société, n'ont aucun droit sur les actifs de chacune de ces Compartiments.

20.3 Dans les relations entre Détenteurs de titres et les créanciers, chaque Compartiment est traité comme une entité à part.

20.4 Sauf stipulation contraire dans la résolution du Conseil d'Administration de la Société, créant un tel Compartiment, aucune résolution du Conseil d'Administration de la Société ne peut modifier la résolution qui crée ledit Compartiment ou ne peut porter directement atteinte aux droits des Détenteurs de titres ou des créanciers, dont les droits sont liés à ce Compartiment, sans l'approbation ex ante des Détenteurs de titres, ainsi que des créanciers, dont les droits sont liés à ce Compartiment. Toute décision du Conseil d'Administration prise en violation de cet article est nulle et non avenue.

Sans préjudice de ce qui précède, chaque Compartiment de la Société peut être liquidé séparément sans que ladite liquidation entraîne la liquidation d'un autre Compartiment de la Société ou de la Société elle-même.

## **Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices**

### **21. Année sociale.**

21.1 L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2007.

21.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux réviseurs d'entreprises qui commenteront ces documents dans leur rapport.

### **22. Répartition des bénéfices.**

22.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

22.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

22.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

## **Titre VII. Dissolution, Liquidation**

### **23. Dissolution, Liquidation.**

23.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

23.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

## **Titre IX. Loi Applicable**

**24. Loi Applicable.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures, ainsi que la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation, telle que modifiée, trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

### *Souscription et libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, le comparant préqualifié déclare souscrire les trente et un (31) actions.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000 euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à deux mille cinq cents euros (2.500 €)

### *Résolution de l'associé unique*

Et immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire, représentant l'intégralité du capital social, se considérant dûment convoqué, a pris les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateur pour une durée maximale de six (6) ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2013:

a) Alexis Kamarowsky demeurant professionnellement au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

b) Federigo Cannizzaro di Belmontino, demeurant professionnellement au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

c) Jean-Marc Debaty demeurant professionnellement au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné, connu du notaire par ses nom, prénom, qualité et demeure a signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: M. Hirth, M. Lecuit.

Enregistré à Mersch, le 30 juillet 2007, MER/2007/1019. — Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): E. Weber.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 août 2007.

M. Lecuit.

Référence de publication: 2007097538/243/491.

(070109666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

---

**FABS Luxembourg III S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 83.254.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

*Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2007097779/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03485. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**Bonster S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 80.801.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 février 2001, acte publié au Mémorial C n° 830 du 1<sup>er</sup> octobre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour BONSTER S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007097736/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03536. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

---

**LuxCo 23 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 127.471.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2007.

G. Lecuit

*Notaire*

Référence de publication: 2007097684/220/12.

(070109586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

---

**Ulysses, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 61.830.

Le bilan au 31 mars 2007, ainsi que l'affectation du résultat, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007.

*Pour ULYSSES*

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

*Agent Domiciliataire*

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

*Directeur / Fondé de Pouvoir Principal*

Référence de publication: 2007097790/34/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03776. - Reçu 74 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070109998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

**Field Point PE XI, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 130.541.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-eighth day of June.

Before the undersigned Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

FIELD POINT (LUXEMBOURG) II S.à r.l, a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 114.791,

duly represented by Maÿ N'Diaye, maître en droit, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Luxembourg, on June 26th, 2007.

This proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party, acting in its here-above stated capacity, has drawn up the following articles of association of a société à responsabilité limitée, which it declares organised as follows:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** This private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») is hereby established by the current shareholder and all those who may become shareholders in future, and shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as well as by the present Articles of Association.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the acquisition and disposition of shares of stock, equity interests and other equity securities, loans, bonds, debentures, obligations, notes, advances, and other debt instruments and securities, whether unsecured or secured by equipment, personal property, receivables and other collateral other than real estate, issued or assumed by companies domiciled either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as the management of all operations relating to such shares, loans and other equity and debt instruments and securities, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies acting as debtors, borrowers or obligors.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale, as well as the holding, leasing, improving, managing and mortgaging of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg, or abroad as well as the management of all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in the accomplishment of its purpose.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company will assume the name of FIELD POINT PE XI.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in the Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a resolution of the board of managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

#### **B. Share capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

#### **C. Management**

**Art. 12.** The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office.

In the case of several managers, the Company may be managed by a board of managers, who need not necessarily be shareholders. The board shall be composed of at least one manager A and at least one manager B.

In that case, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of one manager A and one manager B.

The board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason («cause légitime»).

**Art. 13.** The board of managers may choose from among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealings with third parties, the board of managers has the most extensive powers to act in the name of the company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the company's object.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date proposed for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone conference, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entire set of such circular resolutions will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers.

**Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.

**Art. 16** The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

#### **D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders**

**Art. 17.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which it owns. Each shareholder is entitled to as many votes as it holds or represents shares.

**Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of these Articles of Association requires the approval of a majority of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

**Art. 19.** The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 20.** The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

**Art. 21.** Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 22.** Five per cent of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

**Art. 23.** The managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

**Art. 25.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

##### *Subscription and payment*

All the five hundred (500) shares have been subscribed by FIELD POINT (LUXEMBOURG) II S.à r.l., prenamed, for a total price of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

All the shares have been entirely paid-in, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) entirely allocated to the share capital, is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

##### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date hereof and shall terminate on 31 December 2007.

##### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately 2,100.- Euro.

*Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the above named person, representing the entire subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 22, Grand rue, L-1660 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following persons are appointed as the managers of the Company for an undetermined period:

- Mr James L. Varley, Manager A, born on 29 July 1965 in Mineola, New York, USA residing at 183 Cedar Shore Drive, Massapequa, New York 11758;

- Mr Nicholas Alec Geoffrey Butt, Manager A, born on 28 November 1957 in Oxford, England, residing at 3, St. Michael's Mews, London SW18JZ, United Kingdom;

- Mr Thijs van Ingen, Manager B, born on 5 December 1974 in Tiel, the Netherlands, with professional address at 20, rue de la Poste L-2346 Luxembourg;

- Mr Pierre Beissel, Manager B, born on 25 April 1973 in Luxembourg, with professional address at 14, rue Erasme, L-2010 Luxembourg; and

- Mr Lucien Jacobs, Manager B, born on 6 November 1965 in Bergeyk, The Netherlands, residing at 8, rue de Luxembourg, L-8140 Bridel.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a German translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person appearing signed together with the notary, the present original deed.

**Es folgt die deutsche Übersetzung des englischen Textes:**

Im Jahre zweitausendsieben, den achtundzwanzigsten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître Martine Schaeffer, mit Amtssitz in Luxemburg,

Ist erschienen:

FIELD POINT (LUXEMBOURG) II, eine société à responsabilité limitée gegründet und bestehend nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter der Nummer B 114.791,

hier vertreten durch Maï N'Diaye, maître en droit, wohnhaft zu Luxemburg,

aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt in Luxemburg, am 26. Juni 2007.

Die Vollmacht bleibt nach Zeichnung ne varietur durch den Bevollmächtigten und den unterzeichneten Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben eingetragen zu werden.

Die Erschienene ersucht den unterzeichneten Notar, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, die sie hiermit gründet, wie folgt zu beurkunden:

**A. Zweck - Dauer - Name - Sitz**

**Art. 1.** Hiermit wird zwischen dem jetzigen Inhabern der ausgegebenen Anteile und denjenigen, die in Zukunft Gesellschafter werden, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach Luxemburger Recht (nachstehend die «Gesellschaft») gegründet, die durch die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, neue Fassung, sowie durch nachstehende Satzung geregelt wird.

**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb und die Veräußerung von Aktienanteilen, Kapitalbeteiligungen und anderen Beteiligungstiteln, Darlehen, Obligationen, Schuldscheinen, Krediten und anderen Schuldtiteln und Wertpapieren, ob ungesichert oder gesichert durch Einrichtungen, persönliches Eigentum, Forderungen und andere Sicherheiten, bei denen es sich nicht um Grundstücke handelt, die von Gesellschaften mit Sitz in Luxemburg oder im Ausland ausgegeben oder übernommen werden, sowie die Verwaltung aller Geschäfte in Zusammenhang mit solchen Anteilen, Darlehen und anderen Eigenkapitalinstrumenten, Schuldtiteln und Wertpapieren, einschließlich der direkten oder indirekten Beteiligungen in luxemburgischen oder ausländischen Gesellschaften, die als Schuldner oder Kreditnehmer handeln.

Zusätzlicher Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb und der Verkauf sowie der Besitz, die Vermietung, die Sanierung, die Verwaltung von und die Gewährung von Hypotheken auf Immobilienvermögen in Luxemburg oder im Ausland sowie die Verwaltung aller Immobiliengeschäfte, einschließlich des direkten oder indirekten Erwerbs von Beteiligungen in luxemburgischen oder ausländischen Gesellschaften, deren Zweck der Erwerb, die Verwertung, die Förderung, der Verkauf, die Verwaltung und/oder die Vermietung von Immobilienvermögen ist.

Die Gesellschaft kann darüber hinaus Garantien übernehmen für Gesellschaften, in denen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung hält oder die derselben Gruppe angehören wie die Gesellschaft, und kann diesen Gesellschaften Darlehen gewähren oder sie auf andere Weise unterstützen.



Die Gesellschaft kann alle Geschäfte kaufmännischer, gewerblicher oder finanzieller Natur betreiben, die der Erreichung ihres Zweckes förderlich sind.

**Art. 3.** Die Dauer der Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit festgesetzt.

**Art. 4.** Die Gesellschaft führt die Bezeichnung FIELD POINT PE XI.

**Art. 5.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich im Großherzogtum Luxemburg. Er kann durch Beschluss der Hauptversammlung der Gesellschafter an jeden beliebigen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden. Innerhalb derselben Gemeinde kann der Sitz durch einfachen Beschluss des Geschäftsführerrats verlegt werden. Die Gesellschaft kann Filialen oder andere Geschäftsstellen sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland eröffnen.

### **B. Gesellschaftskapital - Anteile**

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) pro Anteil.

Jeder Anteil gewährt jeweils ein Stimmrecht bei ordentlichen und außerordentlichen Hauptversammlungen.

**Art. 7.** Die Änderung des Gesellschaftskapitals bedarf der Zustimmung (i) der Mehrheit der Gesellschafter, (ii) die mindestens drei Viertel des Kapitals vertreten.

**Art. 8.** Die Gesellschaft erkennt nur einen einzigen Eigentümer pro Anteil an. Miteigentümer eines einzelnen Anteils müssen eine Person ernennen, die beide gegenüber der Gesellschaft vertritt.

**Art. 9.** Die Anteile können zwischen den Gesellschaftern frei übertragen werden. Die Übertragung der Gesellschaftsanteile zu Lebzeiten an Dritte bedarf der Zustimmung der Gesellschafter, die drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

Die Übertragung von Todes wegen an Dritte bedarf der Zustimmung der Gesellschafter, die drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten. Keine Zustimmung ist erforderlich, wenn die Übertragung an Aszendente, Deszendente oder an den überlebenden Ehegatten erfolgt.

**Art. 10.** Die Gesellschaft endet nicht mit dem Tod, dem Verlust der Bürgerrechte, dem Konkurs oder der Zahlungsunfähigkeit eines ihrer Gesellschafter.

**Art. 11.** Gläubiger, Rechtsnachfolger oder Erben dürfen unter keinen Umständen Siegel an Vermögensgütern oder Dokumenten der Gesellschaft anbringen.

### **C. Geschäftsführung**

**Art. 12.** Die Gesellschaft wird geführt durch einen oder mehrere Geschäftsführer, die nicht Gesellschafter sein müssen. Der/die Geschäftsführer wird/werden von der Hauptversammlung ernannt, die die Dauer seines/ihrer Mandates festlegt.

Im Falle von mehreren Geschäftsführern wird die Gesellschaft durch den Geschäftsführerrat verwaltet, der aus mindestens einem A Geschäftsführer und mindestens einem B Geschäftsführer besteht.

In diesem Fall wird die Gesellschaft jederzeit durch die gemeinsame Unterschrift von einem A Geschäftsführer und einem B Geschäftsführer verpflichtet.

Vollmachten werden durch den Geschäftsführerrat privatschriftlich erteilt, wobei Sondervollmachten nur aufgrund notariell beglaubigter Urkunde erteilt werden können.

Die Geschäftsführer können jederzeit, ohne Angabe von Gründen aus ihren Funktionen entlassen werden.

**Art. 13.** Im Falle von mehreren Geschäftsführern wählt der Geschäftsführerrat aus dem Kreise seiner Mitglieder einen Vorsitzenden und gegebenenfalls auch einen stellvertretenden Vorsitzenden. Er kann auch einen Sekretär bestellen, der nicht Mitglied des Geschäftsführerrates sein muss. Der Sekretär ist für die Protokolle der Geschäftsführerratsitzungen verantwortlich.

Dritten gegenüber ist der Geschäftsführerrat unbeschränkt bevollmächtigt, jederzeit im Namen der Gesellschaft zu handeln und Geschäfte und Handlungen zu genehmigen, die mit dem Gesellschaftszweck in Einklang stehen.

Der Geschäftsführerrat wird durch den Vorsitzenden oder durch zwei seiner Mitglieder an dem in dem Einberufungsschreiben bestimmten Ort einberufen. Der Vorsitzende hat den Vorsitz in jeder Geschäftsführerratsitzung. In seiner Abwesenheit kann der Geschäftsführerrat mit der Mehrheit der Anwesenden ein anderes Geschäftsführerratsmitglied zum vorläufigen Vorsitzenden ernennen.

Jedes Mitglied des Geschäftsführerrats erhält mindestens vierundzwanzig Stunden vor Sitzungsdatum ein Einberufungsschreiben. Dies gilt nicht für den Fall einer Dringlichkeit, in dem die Natur und die Gründe dieser Dringlichkeit im Einberufungsschreiben angegeben werden müssen. Anhand schriftlicher, durch Kabel, Telegramm, Telex, Telefax oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel gegebener Einwilligung eines jeden Geschäftsführerratsmitgliedes kann auf die Einberufungsschreiben verzichtet werden. Ein spezielles Einberufungsschreiben ist nicht erforderlich für Sitzungen des Geschäftsführerrates, die zu einer Zeit und an einem Ort abgehalten werden, welche von einem vorherigen Beschluss des Geschäftsführerrates festgesetzt wurden.

Jedes Mitglied des Geschäftsführerrats kann sich in der Sitzung des Geschäftsführerrates aufgrund einer schriftlich, durch Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax erteilten Vollmacht durch ein anderes Mitglied des Geschäftsführerrates vertreten lassen. Ein Mitglied des Geschäftsführerrates kann mehrere andere Mitglieder des Geschäftsführerrates vertreten.

Jedes Mitglied des Geschäftsführerrats kann durch eine telefonische oder visuelle Konferenzschaltung oder durch ein anderes Kommunikationsmittel an einer Sitzung teilnehmen, unter der Bedingung, dass jeder Teilnehmer der Sitzung alle anderen verstehen kann. Die Teilnahme an einer Sitzung auf diese Weise entspricht einer persönlichen Teilnahme an der Sitzung. Der Geschäftsführerrat ist nur beschlussfähig, wenn mindestens die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Beschlüsse des Geschäftsführerrates werden mit der einfachen Mehrheit der Stimmen seiner auf der jeweiligen Sitzung anwesenden oder vertretenen Mitglieder gefasst.

Einstimmige Beschlüsse des Geschäftsführerrates können auch durch Rundschreiben mittels einer oder mehrere schriftlicher, durch Kabel, Telegramm, Telex, Telefax oder andere Kommunikationsmittel belegter Unterlagen gefasst werden, unter der Bedingung, dass solche Beschlüsse schriftlich bestätigt werden. Die Gesamtheit der Unterlagen bildet das als Beweis der Beschlussfassung geltende Protokoll.

**Art. 14.** Die Protokolle aller Geschäftsführerratsitzungen werden vom Vorsitzenden oder, in seiner Abwesenheit, vom stellvertretenden Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführern unterzeichnet. Die Kopien oder Auszüge der Protokolle, die vor Gericht oder anderweitig vorgelegt werden sollen, werden vom Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführern unterzeichnet.

**Art. 15.** Die Gesellschaft wird nicht durch den Tod oder den Rücktritt eines Geschäftsführers, aus welchem Grund auch immer, aufgelöst.

**Art. 16.** Es besteht keine persönliche Haftung der Gesellschafter für Verbindlichkeiten, die sie vorschriftsmäßig im Namen der Gesellschaft eingehen. Als Bevollmächtigte sind sie lediglich für die Ausübung ihres Mandates verantwortlich.

#### **D. Entscheidungen des Alleinigen Gesellschafters - Hauptversammlungen der Gesellschafter**

**Art. 17.** Jeder Gesellschafter kann an den Hauptversammlungen der Gesellschaft teilnehmen, unabhängig von der Anzahl der in seinem Eigentum stehenden Anteile. Jeder Gesellschafter hat so viele Stimmen, wie er Gesellschaftsanteile besitzt oder vertritt.

**Art. 18.** Die Beschlüsse der Gesellschafter sind nur rechtswirksam, wenn sie von Gesellschaftern angenommen werden, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten.

Die Abänderung der Satzung benötigt die Zustimmung (i) der einfachen Mehrheit der Gesellschafter, (ii) die wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

**Art. 19.** Sollte die Gesellschaft einen alleinigen Gesellschafter haben, so übt dieser die Befugnisse aus, die der Hauptversammlung gemäß Sektion XII des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, neue Fassung, zustehen.

#### **E. Geschäftsjahr - Konten - Gewinnausschüttungen**

**Art. 20.** Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember desselben Jahres.

**Art. 21.** Am einunddreißigsten Dezember jeden Jahres werden die Konten geschlossen und der oder die Geschäftsführer stellen ein Inventar auf, in dem sämtliche Vermögenswerte und Verbindlichkeiten der Gesellschaft aufgeführt sind. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in das Inventar und die Bilanz nehmen.

**Art. 22.** Fünf Prozent des Nettogewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt, bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

**Art. 23.** Die Geschäftsführer können beschließen, Abschlagsdividenden auszuschütten, und zwar auf Grundlage eines von den Geschäftsführern erstellten Abschlusses, aus dem hervorgeht, dass ausreichend Mittel zur Ausschüttung zur Verfügung stehen, wobei der auszuschüttende Betrag selbstverständlich nicht die seit dem Ende des letzten Steuerjahres erzielten Gewinne überschreiten darf, zuzüglich der übertragenen Gewinne und der verfügbaren Reserven und abzüglich der übertragenen Verluste und der Summen, die einer gesetzlich oder durch diese Satzung vorgeschriebenen Reserve zugewiesen werden.

#### **F. Gesellschaftsauflösung - Liquidation**

**Art. 24.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von der Hauptversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Hauptversammlung legt Befugnisse und Vergütungen der Liquidatoren fest. Die Liquidatoren haben alle Befugnisse zur Verwertung der Vermögensgüter und Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft.

Der nach Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft bestehende Überschuss wird unter den Gesellschaftern im Verhältnis zu dem ihnen zustehenden Kapitalanteil aufgeteilt.

**Art. 25.** Für alle nicht in dieser Satzung geregelten Punkte verweisen die Erschienenen auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, neue Fassung.

*Zeichnung und Zahlung der Gesellschaftsanteile*

Die fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile wurden von FIELD POINT (LUXEMBOURG) II S.à r.l., vorgenannt, für einen Gesamtpreis von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) gezeichnet.

Die gezeichneten Anteile wurden vollständig in bar einbezahlt, demgemäß verfügt die Gesellschaft über einen Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), wie dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

*Übergangsbestimmungen*

Das erste Geschäftsjahr beginnt mit der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2007.

*Kosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr 2.100,- Euro geschätzt.

*Beschlüsse des Alleinigen Gesellschafters*

Unverzüglich nach Gesellschaftsgründung hat der Gesellschafter, der das gesamte gezeichnete Gesellschaftskapital vertritt, folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Adresse des Gesellschaftssitzes der Gesellschaft befindet sich in 22, Grand rue, L-1660 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.
2. Folgende Personen werden auf unbestimmte Zeit zu Geschäftsführern ernannt:
  - Herr James L. Varley, Geschäftsführer A, geboren am 29. Juli in Mineola, New York, USA, wohnhaft in 183 Cedar Shore Drive, Massapequa, New York 11758;
  - Herr Nicholas Alec Geoffrey Butt, Geschäftsführer A, geboren am 28. November 1957 in Oxford, England, wohnhaft in 3, St. Michael's Mews, London SW18JZ, Vereinigtes Königreich von England.
  - Herr Thijs van Ingen, Geschäftsführer B, geboren am 5. Dezember 1974 in Tiel, Niederlande, mit beruflicher Adresse in 20, rue de la Poste, L-2346 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg;
  - Herr Pierre Beissel, Geschäftsführer B, geboren am 25. April 1973 in Luxemburg, mit beruflicher Adresse in 14, rue Erasme, L-2010 Luxemburg; und
  - Herr Lucien Jacobs, Geschäftsführer B, geboren am 6. November 1965 in Bergeyk, Niederlande, wohnhaft in 8, rue de Luxembourg, L-8140 Bridel.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der vorgenannten Partei diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen hat dieser mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. N'Diaye, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le \* juillet 2007. LAC/2007/16177. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007097595/5770/348.

(070109615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

**Alpaga Promotions SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 5, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 130.510.

—  
STATUTS

L'an deux mille sept, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Robert Schuman, notaire de résidence à Differdange.

Ont comparu:

1.- La société de droit luxembourgeois SEVENIG IMMOBILIER S.à r.l., ayant son siège social au L-1258 Luxembourg, 5, rue J.P. Brasseur,

ici représentée par son gérant unique Monsieur Frank Sevenig, administrateur de sociétés, demeurant à L-1258 Luxembourg, 5, rue Jean-Pierre Brasseur,

2.- La société de droit luxembourgeois ELSA IMMOBILIERE S.à r.l., ayant son siège social à L-4441 Soleuvre, 276, rue Metzlerlach,

ici représentée par son gérant unique Monsieur Carlos Rodrigues De Sousa, administrateur de sociétés, demeurant à L-4822 Rodange, 16, rue Eugène Huberty.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

### **Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, siège social, objet, durée, capital social.**

**Art.1<sup>er</sup> .** Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de ALPAGA PROMOTIONS SA.

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la Commune de Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière, la gérance d'immeubles, ainsi que la promotion immobilière.

La société peut en outre exercer toutes activités et effectuer toutes opérations ayant un rapport direct et indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser sa réalisation.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à quarante mille euros (€ 40.000,- ), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de quatre cents euros (€ 400,-) par action.

Les actions doivent obligatoirement être des actions nominatives. Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

En cas de cession d'actions à un non-actionnaire, les autres actionnaires bénéficient d'un droit de préemption, en cas d'actions nominatives.

L'actionnaire cédant est tenu d'informer par lettre recommandée à la poste les autres actionnaires des conditions de la cession projetée et ceux-ci auront un délai d'un mois pour faire connaître leur intention de se porter acquéreurs aux mêmes conditions.

Le défaut de réponse écrite par lettre recommandée à la poste dans le délai imparti vaudra renonciation au droit de préemption.

Au cas où plusieurs actionnaires feraient valoir leur droit de préemption, celui-ci pourra être exercé par chacun au prorata de sa participation dans le capital social.

En cas de décès, les nouveaux actionnaires devront être agréés par les autres co-actionnaires, faute de quoi ils devront céder leur(s) action(s) aux autres actionnaires conformément à leur participation dans le capital social,

Faute d'accord sur le prix de cession, celui-ci devra être déterminé par le commissaire aux comptes en se basant sur les bilans des trois exercices précédant celui de la cession.

Au cas où une telle cession interviendra avant l'établissement de trois bilans, le commissaire aux comptes déterminera le prix de cession sur base du ou des bilan(s) existant(s).

### **Titre II. - Administration, surveillance.**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de quatre administrateurs au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désigneront un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration peut choisir parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs. En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par simple lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

**Art. 8.** Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président ou deux administrateurs.

**Art. 9.** Le Conseil d'Administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 10.** Le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière soit à des administrateurs, soit à des tierces personnes, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, sous observation des dispositions de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le Conseil peut également conférer tous mandats spéciaux, par procuration authentique ou sous signatures privées.

**Art. 11.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs-délégués, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le Conseil d'Administration en vertu de l'article 10 des statuts. Le conseil d'administration aura le pouvoir de nommer son président.

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut cependant excéder six ans.

### **Titre III. - Assemblée Générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

**Art. 14.** L'assemblée générale statuaire se réunit à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier jeudi du mois de juin de chaque année à quinze heures.

Si ce jour est férié, l'assemblée est reporté au premier jour ouvrable suivant.

Les assemblées générales, même l'assemblée annuelle, pourront se tenir en pays étranger chaque fois que ce produiront des circonstances de force majeure qui seront souverainement appréciées par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

**Art. 15.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Chaque fois que les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Chaque action donne droit à une voix.

### **Titre IV. - Année sociale, répartition des bénéfices.**

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 17.** Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent du capital nominal.

L'assemblée générale décide souverainement de l'affectation du solde. Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration. L'assemblée générale peut autoriser le Conseil d'Administration à payer des dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le Conseil d'Administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi. Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille ils sont dépouillés de leur droit aux dividendes.

### **Titre V. - Dissolution, liquidation.**

**Art. 18.** La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

*Disposition générale*

Pour les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

*Dispositions transitoires*

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2008.

*Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- SEVENIG IMMOBILIER S.à r.l préqualifiée, cinquante actions, . . . . .	50
2.- ELSA IMMOBILIERE S.à r.l préqualifiée, cinquante actions . . . . .	50
Total: cent actions, . . . . .	100

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, si bien que la somme de quarante mille euros (€ 40.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Constataion*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de € 1.550,-

*Réunion en assemblée générale extraordinaire*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarent se réunir à l'instant en assemblée générale extraordinaire et prennent, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4).

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans:

- a.- Monsieur Frank Sevenig, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1258 Luxembourg, 5, rue Jean-Pierre Brasseur,
- b.- Monsieur Carlos Rodrigues De Sousa, administrateur de sociétés, demeurant à L-4822 Rodange, 16, rue Eugène Huberty,
- c.- Madame Ann Van Wauwe, administratrice de sociétés, demeurant à L-6944 Niederanven, 5, rue Renert,
- d.- Madame Sonia Nunes Peixoto, administratrice de sociétés, demeurant à L-4822 Rodange, 16, rue Eugène Huberty.

- 2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire: La société LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social au L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie.

- 3.- L'adresse du siège social est fixée à L-1258 Luxembourg, 5, rue Jean-Pierre Brasseur.

*Réunion du conseil d'administration*

Et à l'instant même s'est réuni le Conseil d'Administration et prend, à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Sont nommés administrateurs-délégués pour une durée de six ans:

- a.- Monsieur Frank Sevenig, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1258 Luxembourg, 5, rue Jean-Pierre Brasseur,
- b.- Monsieur Carlos Rodrigues De Sousa, administrateur de sociétés, demeurant à L-4822 Rodange, 16, rue Eugène Huberty,

La société est valablement engagée en toutes circonstances sous les signatures conjointes de ses deux administrateurs délégués.

Dont acte, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, état ou demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Sevenig, C. Rodrigues De Sousa, A. S. Van Wauwe, S. Nunes Peixoto, R. Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette, le 7 août 2007, Relation: EAC/2007/9560. — Reçu 400 euros.

Le Receveur (signé): M. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Differdange, le 8 août 2007.

R. Schuman.

Référence de publication: 2007097097/237/175.

(070108727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

## **Fond Démocratique Bosniaque Dijaspore, Association sans but lucratif.**

Siège social:

R.C.S. Luxembourg F 7.344.

### **STATUTS**

#### **Chapitre I<sup>er</sup> . Dénomination - Siège - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> .** L'associé est dénommée association sans but lucratif FOND DEMOCRATIQUE BOSNIAQUE DIJASPORE.

**Art. 2.** L'association a pour objet:

L'aide économique, culturelle, le développement politique Bosniaque et les contrées Bosniaques au Monténégro et ce de la manière suivante:

Investissements dans les projets d'intérêts généraux nationaux, comme par exemple la construction et le développement d'infrastructures scolaires et de la santé.

Résolument faire opposition encore et toujours au processus courant de l'assimilation des Bosniaques au Monténégro.

Opposition au processus de dégradation, de démolition, de détournement de la culture Bosniaque et de l'héritage historique et comme la destruction et la décomposition de leurs monuments historiques, architectoniques et religieux.

Des actions sur le processus de cessation ou de diminution des vagues d'immigration du peuple Bosniaque du Monténégro.

En donnant la logistique et dans la mesure du possible le soutien financier à tous ceux qui souhaitent retourner dans leur pays natal, et de même pour les rapatriés de manière caractéristique donner du travail et instaurer un processus d'allègement d'expatriation des Bosniaques de Sandzak et des autres légions du Monténégro,

En donnant le soutien à toutes les cultures caractéristiques et les institutions scientifiques au Monténégro lesquelles par leur travail dans le futur donneront une contribution significative dans le processus de rapatriement une sensation d'appartenance nationale et d'une unité nationale Bosniaque, et comme leur éducation politique et l'émancipation,

La partie caractéristique du travail du Fond démocratique est de se concentrer vers le processus absolu d'affirmation des droits de l'homme et de tous les principes démocratiques, selon le modèle sur le haut développement démocratique à l'époque de la société européenne.

A ces fins l'association pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la réalisation des susdits objets.

**Art. 3.** La durée de l'association est illimitée.

#### **Chapitre II. Membres - Admissions - Démissions - Exclusions**

**Art. 4.** L'association se compose de membres effectifs et de membres honoraires.

**Art. 5.** Le nombre des membres effectifs est limité à douze sans toutefois pouvoir être inférieur à trois.

Le nombre des membres honoraires est illimité.

**Art. 6.** La qualité de membre effectif et honoraire est conférée par le conseil d'administration qui statue à l'unanimité. La démission et l'exclusion des associés sont régies par la loi.

**Art. 7.** Le montant de la cotisation minimum est fixé par l'assemblée générale. Elle ne pourra être inférieure à cinq euros par mois.

#### **Chapitre III. Administration**

**Art. 8.** L'association est gérée par un conseil d'administration, désigné ci-après le conseil qui sera composé de onze membres au plus.

**Art. 9.** Le conseil désigne parmi les membres un président, un vice-président, un secrétaire, et un trésorier pour une durée de trois ans. Le cumul de charges n'est pas autorisé. Les membres sortants sont rééligibles.

**Art. 10.** Le président convoque les assemblées générales et les réunions du conseil d'administration en arrête l'ordre du jour et signe ensemble avec le secrétaire les procès verbaux.

**Art. 11.** Les décisions du conseil sont prises à la majorité de voix sauf disposition contraire des statuts. Le conseil se réunit valablement lorsque la moitié de ses membres est présente.

**Art. 12.** Les droits, devoirs et responsabilités des membres du conseil sont régies par les articles 13 et 14 de la loi.

**Art. 13.** L'association est valablement engagée envers des tiers par les signatures conjointes de trois membres sous réserve d'une décision préalable du conseil. Le conseil pourra déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres pour la gestion journalier ou pour certains actes isolés, dans les limites qu'il déterminera.

(à précise) président, secrétaire, trésorier.

**Art. 14.** Le trésorier tiendra une comptabilité régulière. Les comptes sont soumis à l'assemblée générale pour approbation, après avoir été contrôlés par deux réviseurs de caisses désignés par la précédente assemblée générale. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Par dérogation le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre mille neuf cent quatre-douze.

#### Chapitre IV. Assemblée générale

**Art. 15.** Chaque année avant la fin du mois de mars, se tient l'assemblée générale. Dans cette assemblée les président, secrétaire et trésorier présentent le rapport sur la situation de l'association et de sa gestion.

**Art. 16.** Le droit de vote à l'assemblée générale est réservé aux seuls membres effectifs.

**Art. 17.** Les convocations aux assemblées générales se font par simple lettre huit jours au moins avant le date de l'assemblée générale.

**Art. 18.** Toutes les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents, sauf les exemptions prévues par la loi ou par les statuts. En cas de parité des voix, la proposition est rejetée. A la demande d'un tiers de l'assemblée les votes se font au scrutin secret.

**Art. 19.** Chaque membre effectif pourra se faire représenter aux assemblées générales par un autre membre effectif disposant d'une procuration écrite; aucun membre ne pouvant détenir plus d'une procuration.

**Art. 20.** En cas de dissolution, volontaire ou forcée, de l'association, le ou les liquidateurs mettront l'actif social net, après acquittement du passif, à la disposition de (SOS KINDER DORF LUXEMBOURG).

**Art. 21.** Pour tous les cas non prévus aux présents statuts les associés se réfèrent et se soumettent expressément aux dispositions de la loi du 21 avril 1928.

Référence de publication: 2007098138/7972/75.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG11030. - Reçu 243 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

#### Winch Venture S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 83.615.

Par la présente, je vous informe démissionner de mes fonctions d'administrateur de votre société, et ceci avec effet immédiat au jour de la présente.

Pour faire valoir ce que de droit.

Luxembourg, le 19 juin 2007.

M<sup>e</sup> A. Lorang.

Référence de publication: 2007098067/1268/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09855. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

#### Roule Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 88.994.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007097795/1005/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03940. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.